



Le Centre Public d'Action Sociale de Tubize recrute un(e) assistant(e) social(e) (F/H/X), sous contrat à durée indéterminée, à temps plein

- 1. Emploi :** Le C.P.A.S. recherche un(e) assistant(e) social(e) (F/H/X)
- 2. Description de la fonction :** En tant qu'assistant(e) social(e), vous assurerez, sous la direction de la responsable du service social, la mission d'accueillir les usagers, les informer, leur prodiguer l'aide nécessaire, les accompagner et enfin assurer le suivi social et administratif de leur dossier individuel.
- 3. Profil souhaité :** Motivé(e) et dynamique, vous disposez des qualités suivantes :
- Un intérêt pour le secteur social ;
 - Des capacités d'empathie et de communication ;
 - La proactivité et l'implication dans le suivi social et administratif ;
 - La discrétion et le sens strict du secret professionnel ;
 - Le respect, la loyauté et l'intégrité ;
 - La capacité de travailler de manière autonome et en équipe dans un esprit constructif ;
 - Une bonne maîtrise des outils bureautiques MS Office, Word, Excel et Outlook ;
 - La connaissance du logiciel « Gesdos » constitue un atout.
- 4. Renseignements complémentaires :** Personne de contact :
Mme Pascale SCHROEDER (02/391 08 05) – pascale.schroeder@cpas-tubize.be
- 5. Modalités d'introduction des candidatures :** **Sous peine de nullité**, les candidatures devront parvenir, accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme requis, de la carte d'identité, ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2) :
- au C.P.A.S., à l'attention du Service d personnel, rue des Frères Taymans, 32 à 1480 Tubize
 - Ou via le site internet : <https://www.cpas-tubize.be/offres-emploi/>
- 6. Situation du contrat :** Un contrat à durée indéterminée
Entrée en fonction rapide.
Régime de travail : temps plein (37h30).

Horaire de travail flexible. Prestations possibles en soirée et en fonction de l'ouverture des services.

Avantages :

- Les agents bénéficient de minimum 32 jours de congés annuels pour des prestations complètes.
- Octroi d'une allocation de fin d'année.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.
- Accessibilité via les transports en commun (gare SNCB à proximité).
- Plan de formations continues.

Salaires : Echelle BI. Rémunération annuelle brute à 100 % entre 36.051,84€ et 50.022,24€ (maximum) (montants indexés en fonction de l'ancienneté).